Guide des technologies de lutte contre la contrefaçon et le piratage

https://euipo.europa.eu/anti-counterfeiting-and-anti-piracy-technology-guide/fr

Encres magnétiques

Les encres de cette catégorie contiennent des pigments métalliques qui réagissent fortement aux aimants. Ces «paillettes magnétiques» peuvent être détectées et lues par des appareils spéciaux. Les encres magnétiques sont le plus souvent utilisées pour la sérialisation et la numérotation des billets de banque et des chèques. Cependant, elles peuvent également être utilisées pour encoder des documents avec un code-barres magnétique, qui permet de lire les informations et d'authentifier les documents.



Utilisation

- Authentification
- Anti-fraude / Anti-altération

Adapté à

- Très petits produits
- Petits produits
- Produits de taille moyenne
- Grands produits

Application

- Produit
- Emballage

Peut être utilisé pour

- Produits physiques

Visibilité

- Invisible

Dispositif de lecture nécessaire

- Oui

Connexion à un serveur

- Non

Description

La technologie d'encre magnétique la plus connue est la reconnaissance de caractères magnétiques (MICR, ou magnetic ink character recognition), utilisée dans de nombreux pays pour numéroter les chèques (ensemble de caractères au bas d'un chèque). Elle est spécifiée par la norme ISO 1004.

Les numéros MICR sont aimantés sur le plan du papier, leur pôle nord se trouvant à droite. Leurs caractères stylisés et arrondis les rendent faciles à reconnaître et à lire par les personnes comme par les machines, car leur tracé produit une forme d'onde unique qui peut être facilement identifiée par les systèmes de reconnaissance de caractères. L'encre magnétique (qui contient généralement de l'oxyde de fer) garantit que les numéros MICR sont lus de manière fiable par les dispositifs de reconnaissance des caractères, même lorsqu'ils ont été recouverts ou masqués par des marques d'encre conventionnelles, telles que des timbres d'annulation.

Utilisations

Les encres magnétiques sont principalement utilisées sur les billets de banque, les documents, les chèques,

les timbres et les cartes de crédit.

Mise en œuvre

Si vous souhaitez imprimer avec de l’encre magnétique directement sur la surface de vos produits, vous devez vous assurer que vous disposez des processus de fabrication appropriés. Le processus de traitement devra être adapté pour que l’encre soit appliquée à l’emplacement souhaité.

Coût

Les coûts liés à l’utilisation d’encres magnétiques varient considérablement selon les cas. Il est donc difficile de donner ici une idée générale de l’investissement nécessaire.

Ce document est constitué de différentes pages qui ont fait l'objet d'une traduction automatique. Toutes les mesures raisonnables ont été prises pour fournir une traduction fiable. Veuillez utiliser la version anglaise comme référence.

Les informations contenues sur ce site ont un caractère informatif **général** et ne constituent aucunement des **conseils ou orientations** juridiques ou **professionnels**. Les informations contenues sur ce site sont fournies «en l'état» sans **garantie d'exhaustivité**, d'exactitude, d'utilité ou de pertinence temporelle et sans aucune **garantie** de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de performance, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. L'utilisation des informations se fait aux risques de la personne utilisatrice et l'EUIPO **ne garantit aucun résultat spécifique** basé sur l'utilisation des informations fournies sur ce site web. Les résultats de la recherche **ne sont pas présentés dans l'ordre d'une quelconque recommandation**. Ce site web contient des liens vers des **sites web de tiers**. Ces liens, qui sont gratuits et accessibles au public, sont uniquement fournis pour informer les personnes utilisatrices; l'EUIPO **ne recommande pas, n'approuve pas**, ne garantit pas et n'assume pas la responsabilité du contenu ou des pratiques de ces sites tiers. L'EUIPO peut mettre à jour, modifier ou supprimer toute information figurant sur ce site web sans préavis. Il incombe à la personne utilisatrice de se tenir informée de tout changement.